

MANUEL DE MESURE NATIONALE DE L'EXPÉRIENCE DES PATIENT-E-S (PREMS) PSYCHIATRIE POUR ADULTES

MESURE 2026

Auteures et auteurs : Centre de logistique de mesure
w hoch 2 GmbH
Recherche, Analyses & Consulting
Effingerstrasse 15
CH - 3008 Berne
+41 31 536 39 39 | swissprems@w-hoch2.ch | www.w-hoch2.ch

Version : 1.0

Date : 23 décembre 2025

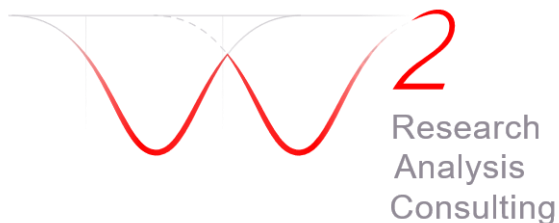


Table des matières

1	Introduction	4
1.1	Questionnaire Swiss PREMs PSYCHIATRY V.1.0	4
2	Déroulement de la mesure	6
2.1	Logistique de mesure	6
2.1.1	Assistance pendant la mesure	6
2.2	Étapes importantes	6
3	Préparation de la mesure.....	7
3.1	Options d'envoi du questionnaire	7
3.1.1	Questionnaire papier : Commande et envoi par l'hôpital/la clinique (Variante 1)	7
3.1.2	Envoi par e-mail du questionnaire en ligne par hôpital/la clinique (Variante 2)	8
3.1.3	Envoi par e-mail du questionnaire en ligne par le prestataire tiers du CLM (Variante 3)	8
3.2	Mise en relation facultative des résultats PREMs au niveau des cas	9
3.3	Préparation des mesures dans le tableau de bord	9
3.4	Procédure à suivre pour les commandes concernant les sites comprenant deux types de cliniques (psychiatrie gériatrique)	10
3.5	Lettres d'accompagnement du questionnaire Swiss PREMs	11
3.5.1	Lettre d'accompagnement pour la version papier des questionnaires	11
3.5.2	E-mail d'accompagnement pour le questionnaire en ligne	11
3.6	Questionnaire papier : Conditionnement	11
3.7	Livraison des documents d'enquête et commande supplémentaire	12
4	Envoi du questionnaire.....	12
4.1	Envoi du questionnaire papier (Variante 1)	13
4.2	Envoi du questionnaire en ligne (Variante 2)	13
4.3	Envoi du questionnaire en ligne (Variante 3)	13
4.4	Déclaration	14
4.5	Téléversement des données : Mise en relation facultative des résultats PREMs au niveau des cas	14
5	Collectif de patientes et de patients	14
6	Présentation des résultats.....	15
6.1	Résultats dans le tableau de bord VIZER	15

6.2 Analyse nationale16

1 INTRODUCTION

L'ANQ coordonne et réalise des mesures de qualité nationales en médecine soins aigus, en réadaptation et en psychiatrie. Les membres de l'ANQ sont l'association des hôpitaux H+, les cantons, la Principauté du Liechtenstein, l'association d'assureurs prio.swiss ainsi que les assureurs sociaux fédéraux.

Les résultats des mesures et les rapports de l'ANQ fournissent aux hôpitaux et aux cliniques de précieuses indications sur la manière d'améliorer la qualité au profit de leurs patientes et patients. L'enquête sur l'expérience des patient-e-s (PREMs – Patient-Reported Experience Measures) est un indicateur de qualité important et reconnu qui renforce l'approche orientée vers les patientes et patients. Cette enquête est dans l'intérêt des prestataires (par exemple, les cliniques, les hôpitaux, les médecins référents), des payeurs (cantons, assureurs) et du public.

L'expérience des patient-e-s sera évaluée pour la première fois à l'échelle nationale dans le domaine de la psychiatrie pour adultes au printemps 2026. Pour ce faire, le nouveau questionnaire Swiss PREMs sera utilisé. Ce nouveau questionnaire différencié met systématiquement l'accent sur l'expérience des patient-e-s et les PREMs et remplacera l'ancien questionnaire succinct de l'ANQ :

- à partir de 2025 dans les soins aigus pour adultes
- à partir de 2026 dans la psychiatrie pour adultes et la réadaptation

Le questionnaire succinct de l'ANQ destiné à l'enquête auprès des parents dans le domaine des soins aigus est également en cours de développement et sera remplacé par un nouveau questionnaire PREMs ([voir aperçu du développement de l'enquête auprès des parents dans le domaine des soins aigus](#)). La psychiatrie pour enfants et adolescent-e-s fait exception.

1.1 QUESTIONNAIRE SWISS PREMS PSYCHIATRY V.1.0

Le Swiss PREMs Psychiatry se fonde sur l'instrument d'enquête canadien destiné à évaluer l'expérience des patient-e-s (CPES-IC, Canadian Patient Experiences Survey – Inpatient Care). Il a été traduit dans le cadre d'un processus complexe et sous la supervision scientifique d'Unisanté Lausanne, adapté au contexte suisse et testé qualitativement lors d'entretiens avec des patientes et des patients. Le questionnaire a également été validé quantitativement au cours de mesures pilotes dans tous les domaines. Le [GQ Expérience des patient-e-s](#) a suivi de près le processus de développement.

Le Swiss PREMs Psychiatry comprend 36 questions portant sur les dimensions centrales de l'expérience des patient-e-s : admission, information/communication, implication, organisation/déroulements, médication, sécurité et sortie. Des informations sont également

recueillies sur la population des patient-e-s : année de naissance, sexe, catégorie d'assurance et état de santé auto-reporté.

Il est disponible en allemand, français, italien et anglais.

2 DEROULEMENT DE LA MESURE

2.1 LOGISTIQUE DE MESURE

La coordination avec les hôpitaux et les cliniques est assurée par le centre de logistique de mesure (CLM), qui garantit une organisation efficace de l'enquête.

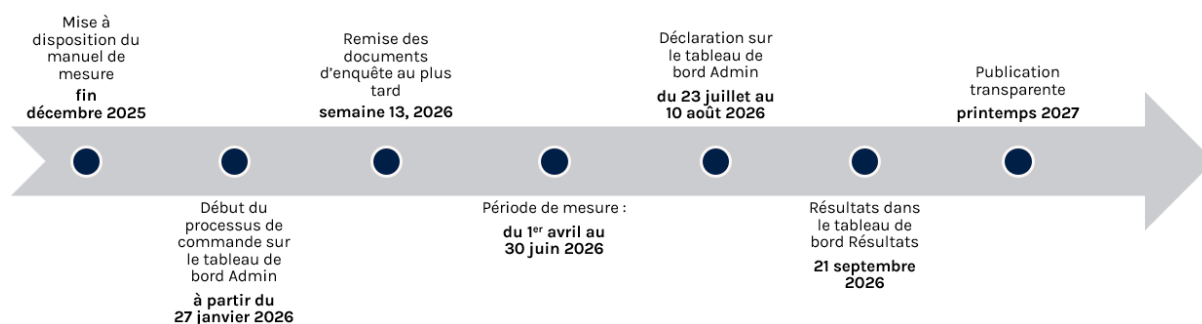
Pour la mesure PREMs 2026, l'ANQ a mandaté w hoch 2 GmbH en tant que CLM interdisciplinaire. Chargé de coordonner tous les processus en amont et en aval de cette mesure, w hoch 2 organise l'enquête, fournit les questionnaires et met à disposition un tableau de bord pour faciliter la coordination et la commande des documents nécessaires aux hôpitaux et cliniques.

Le CLM se charge également de la numérisation des questionnaires papier retournés, du traitement et de la transmission des données consolidées à l'institut d'analyse national (Unisanté Lausanne).

2.1.1 Assistance pendant la mesure

Pendant la mesure, le CLM se tient à la disposition des hôpitaux et des cliniques via une hotline (+41 31 536 39 39) et une adresse e-mail (swissprems@w-hoch2.ch) pendant les heures de bureau.

2.2 ÉTAPES IMPORTANTES

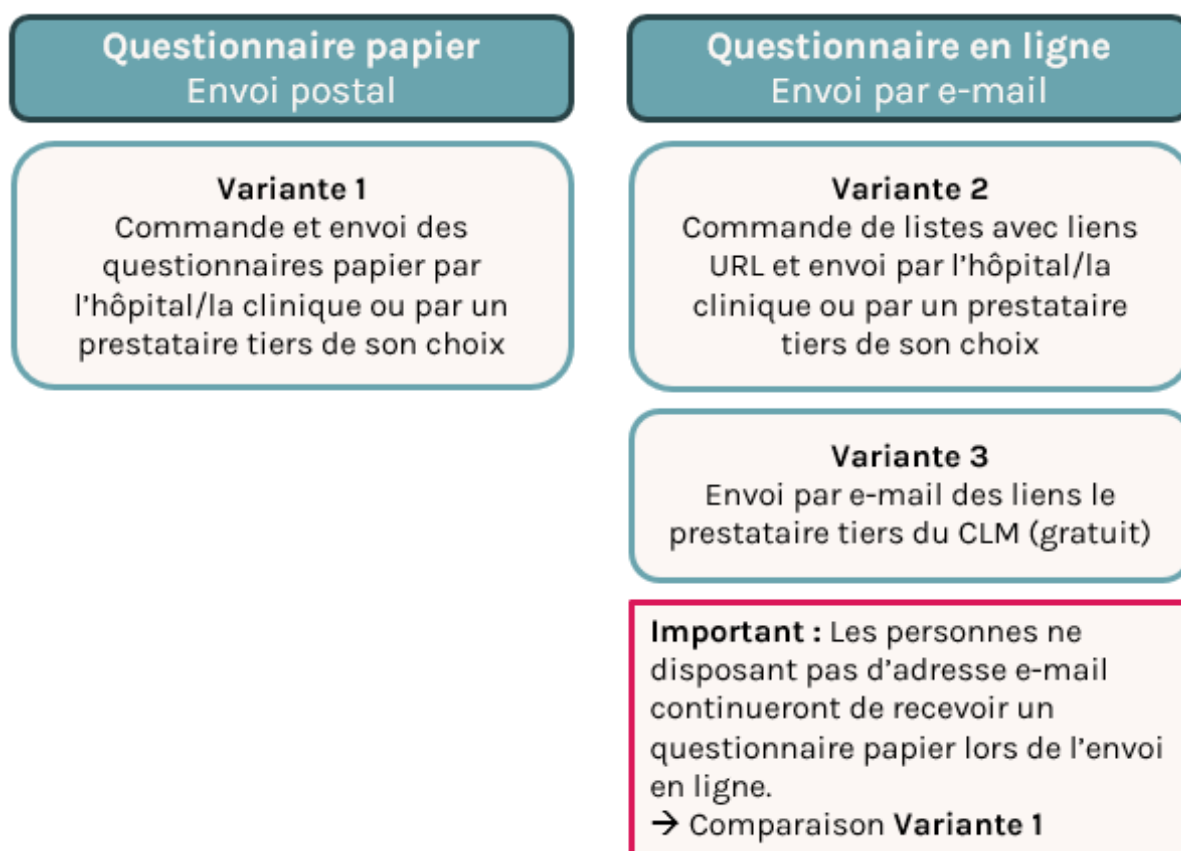


Le graphique présente les étapes importantes de la mesure PREMs 2026.

3 PREPARATION DE LA MESURE

3.1 OPTIONS D'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

Le questionnaire Swiss PREMs offre aux hôpitaux et aux cliniques de nouvelles méthodes d'envoi, dont notamment l'envoi du questionnaire en ligne par e-mail. Le graphique suivant présente les différentes options. Les différentes variantes sont détaillées dans la section suivante.



Pour les variantes 1 et 2, il est possible de coder jusqu'à dix-huit unités d'évaluation par site. Pour la variante 3, il n'y a pas de limite maximale quant au nombre de services codés.

3.1.1 Questionnaire papier : Commande et envoi par l'hôpital/la clinique (Variante 1)

Avec cette variante d'envoi, les hôpitaux ou les cliniques commandent dans la langue requise, via le tableau de bord Admin, le nombre de questionnaires papier correspondant au nombre estimé de sorties de patient-e-s pendant la période de mesure définie.

Chaque questionnaire papier contient un lien individuel et un code QR permettant d'accéder facilement à l'enquête en ligne. Les patientes et patients peuvent ainsi choisir entre la version papier et la version en ligne.

Si un hôpital ou une clinique organise l'envoi des questionnaires papier par un prestataire tiers de son choix, l'adresse de livraison de ce dernier peut être enregistrée directement dans le tableau de bord Admin. Les questionnaires commandés ne sont alors pas livrés à l'hôpital/la clinique même, mais directement à l'institut mandaté, qui se charge de leur envoi aux patients.

- ➔ Remarque importante : la responsabilité de la coordination avec le prestataire tiers et du traitement conforme à la protection des données incombe à l'hôpital ou à la clinique.

3.1.2 Envoi par e-mail du questionnaire en ligne par hôpital/la clinique (Variante 2)

Avec cette option d'envoi, les hôpitaux ou les cliniques commandent, via le tableau de bord Admin, un nombre de liens URL personnalisés correspondant au nombre estimé de sorties de patient-e-s pendant la période de mesure définie.

Chaque patient-e reçoit un lien unique utilisable une seule fois.

- ➔ Remarque importante : si les tou-te-s les patient-e-s ne disposent pas d'adresses e-mail, il est obligatoire de combiner les questionnaires papier et l'envoi en ligne. Les options de commande peuvent donc être combinées dans le tableau de bord Admin.

3.1.3 Envoi par e-mail du questionnaire en ligne par le prestataire tiers du CLM (Variante 3)

Il est également possible de confier l'envoi des questionnaires en ligne par e-mail au prestataire tiers ([megazord.studio GmbH](https://www.megazord.com)) sans frais supplémentaires. Ce dernier agit en tant que sous-traitant de w hoch 2 GmbH dans le cadre de la mesure. Dans ce cas, l'hôpital ou la clinique doit conclure un accord sur le traitement des données de commande avec w hoch 2 GmbH.

Un modèle de contrat est à la disposition des hôpitaux et des cliniques dès le début du processus de commande sur le tableau de bord Admin.

- ➔ Remarque importante : si les tous les patient-e-s ne disposent pas d'adresses e-mail, il est obligatoire de combiner les questionnaires papier et l'envoi en ligne. Les options de commande peuvent donc être combinées dans le tableau de bord Admin.

3.2 MISE EN RELATION FACULTATIVE DES RESULTATS PREMS AU NIVEAU DES CAS

Avec les variantes d'envoi 2 et 3, il est désormais possible de mettre en relation les résultats PREMs au niveau des cas. Cette option doit être sélectionnée pendant la première commande et ne peut pas être activée ultérieurement.

➔ Remarques importantes :

- Cette mise en relation, facultative, n'est pas une exigence de l'ANQ et relève de la responsabilité des hôpitaux/cliniques.
- Dans le questionnaire en ligne, les patientes et patients ont la possibilité de s'opposer à cette mise en relation par le biais d'une option de désinscription (Opt-out).
- Les patientes et patients doivent être informé-e-s de cette mise en relation dans la lettre d'accompagnement. Un modèle correspondant pour l'e-mail d'accompagnement est disponible.

Vous trouverez de plus amples informations sur les conditions techniques requises (p. ex. téléchargement des données) au chapitre 4.5.

3.3 PREPARATION DES MESURES DANS LE TABLEAU DE BORD

Le déroulement de l'enquête est décrit en détail ci-dessous. w hoch 2 utilise des tableaux de bord modernes et sécurisés (tableau de bord Admin et tableau de bord Résultats) pour une communication et une coordination efficaces.

Une personne de contact est enregistrée en tant qu'administrateur auprès du CLM pour chaque site hospitalier ou clinique. Seule cette personne a accès au tableau de bord Admin, ce qui permet d'organiser la mesure de manière efficace et spécifique à chaque site.

Les fonctions suivantes facilitent la coordination en vue de la préparation des mesures :

- Calendrier avec les périodes correspondant aux étapes de travail importantes
- Commande des documents de l'enquête par site
- Choix du mode d'envoi (questionnaire papier et/ou par e-mail)
- Choix facultatif de la mise en relation des résultats PREMs au niveau des cas
- Choix du type de conditionnement
- Création/téléversement de la lettre d'accompagnement
- Téléchargement du logo de l'hôpital/de la clinique pour l'enveloppe d'expédition
- Possibilité de passer des commandes supplémentaires jusqu'à la date indiquée dans le calendrier sur la page d'accueil

- Espace de téléchargement des documents pertinents (manuel de mesure, modèles de lettres/e-mails d'accompagnement, listes d'URL commandées, modèles de contrats pour les sous-traitants)

Ainsi que le traitement des processus en aval :

- Déclaration du nombre de questionnaires envoyés pour le calcul du taux de réponse
- Déclaration du nombre de sorties au cours de la période de l'enquête afin de contrôler la plausibilité du taux de réponse
- Détermination de l'unité de soins d'origine de chaque questionnaire au moyen de l'identifiant
- Attribution des droits d'accès au tableau de bord des résultats VIZER aux collaborateurs

3.4 PROCEDURE A SUIVRE POUR LES COMMANDES CONCERNANT LES SITES COMPRENANT DEUX TYPES DE CLINIQUES (PSYCHIATRIE GERIATRIQUE)

Les cliniques de psychiatrie pour adultes qui proposent également des services de psychiatrie gériatrique sur leur site se voient attribuer un site distinct, y compris un nouveau code de clinique, pour la première mesure effectuée à l'aide du questionnaire Swiss PREMs. Les résultats de la psychiatrie gériatrique sont évalués de manière indépendante, comme les autres types de cliniques, afin de permettre des comparaisons équitables et significatives entre les cliniques.

Comme auparavant, les documents d'enquête doivent être commandés séparément pour chaque site. Les cliniques auxquelles un nouveau site de psychiatrie gériatrique est attribué doivent donc passer deux commandes distinctes via le tableau de bord Admin. Les différentes commandes peuvent être lancées et consultées en changeant de site sur la page d'accueil du tableau de bord Admin. Dans le tableau de bord Admin, les sites de psychiatrie gériatrique sont répertoriés séparément dans la liste des sites hospitaliers sélectionnables pour les administrateurs.

3.5 LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT DU QUESTIONNAIRE SWISS PREMS

3.5.1 Lettre d'accompagnement pour la version papier des questionnaires

Une lettre d'accompagnement doit être jointe au questionnaire papier. Les administrateurs ont deux options pour la créer :

1. Création dans le tableau de bord Admin à l'aide du générateur :
Le modèle de texte de l'ANQ est utilisé. La clinique complète la lettre, qui peut être créée dans le tableau de bord Admin et complétée par des informations spécifiques à l'hôpital/la clinique (nom de l'hôpital/de la clinique, logo, signature de la direction (champ non obligatoire) et informations sur la hotline). Le fichier s'affiche dans le tableau de bord comme « Bon à tirer ».
→ Il n'y a pas de contrôle par le CLM.
2. La clinique rédige sa propre lettre d'accompagnement :
Un modèle Word peut être téléchargé dans le tableau de bord. Il peut être adapté sur le plan stylistique et formel, mais pas sur le plan du contenu.
Une fois la lettre d'accompagnement rédigée, le fichier PDF est téléversé dans le tableau de bord.
→ Il n'y a pas de contrôle par le CLM.

3.5.2 E-mail d'accompagnement pour le questionnaire en ligne

Si les hôpitaux ou les cliniques se chargent eux-mêmes de l'envoi des questionnaires en ligne (commande de liens URL, variante 2), un modèle de texte pour l'e-mail d'accompagnement est à leur disposition dans le tableau de bord. Ce modèle peut être adapté sur le plan stylistique et formel, mais pas sur le plan du contenu.

3.6 QUESTIONNAIRE PAPIER : CONDITIONNEMENT

Chaque hôpital ou clinique peut choisir entre deux variantes de conditionnement des documents d'enquête. Les documents relatifs à l'enquête comprennent une lettre d'accompagnement, le questionnaire Swiss PREMs Psychiatry et une enveloppe-réponse préaffranchie.

La mention « Mesure de l'expérience des patient-e-s ANQ » est imprimée sur l'enveloppe-réponse. Les deux options disponibles dans le pack ANQ sont les suivantes :

1. conditionnés et sous enveloppe :
documents pliés dans une enveloppe blanche non fermée, sans fenêtre.

2. conditionnés, sous enveloppe collée :
documents pliés dans une enveloppe blanche sans fenêtre, livrée collée.

Les hôpitaux et les cliniques peuvent téléverser leur logo pour l'impression des enveloppes via le tableau de bord Admin.

3.7 LIVRAISON DES DOCUMENTS D'ENQUETE ET COMMANDE SUPPLEMENTAIRE

Les documents de la première commande seront envoyés à l'adresse indiquée au plus tard au cours de la semaine 13 de l'année 2026. Si la quantité commandée n'est pas suffisante, il est possible de passer des commandes supplémentaires via le tableau de bord Admin. Celles-ci seront envoyées dans les dix jours ouvrables à l'adresse de livraison initiale.

Une nouvelle commande n'est possible que lorsque la précédente a été traitée. Le calendrier sur la page d'accueil du tableau de bord indique la date limite pour passer des commandes supplémentaires.

4 ENVOI DU QUESTIONNAIRE

Jusqu'à présent, les questionnaires sur la satisfaction des patients en psychiatrie pour adultes étaient remis aux patient-e-s sur place et remplis immédiatement.

Avec l'introduction du questionnaire Swiss PREMs, le questionnaire destiné à l'enquête en psychiatrie pour adultes est désormais envoyé à tous les patient-e-s selon le collectif de patients (voir chapitre 5 Collectif de patients) ([voir Swiss PREMs Psychiatry – Nouveau mode de remise](#)).

- ➔ Remarque importante : pendant la période de mesure de l'ANQ, les sondages menés par les hôpitaux/cliniques auprès de leurs patient-e-s doivent être suspendus.

Les questionnaires de l'enquête devront être envoyés :

- au minimum 2 semaines après la sortie des patient-e-s
- au maximum 4 semaines après la sortie des patient-e-s

Les derniers questionnaires devront être envoyés avant le 15 juillet 2026.

4.1 ENVOI DU QUESTIONNAIRE PAPIER (VARIANTE 1)

Les hôpitaux/cliniques reçoivent du CLM le questionnaire préparé dans le format et la langue de leur choix. Celui-ci est envoyé par courrier postal aux patient-e-s par l'hôpital/la clinique (ou par un prestataire tiers de son choix).

L'enveloppe-réponse jointe est préaffranchie et doit être renvoyée par les patient-e-s directement au CLM (« ANQ, Postfach 37, 3052 Zollikofen »).

- ➔ Remarque importante : les frais de port pour l'envoi du questionnaire sont à la charge des hôpitaux ou des cliniques.

4.2 ENVOI DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE (VARIANTE 2)

Les listes contenant les liens URL sont mises à la disposition des hôpitaux et des cliniques par w hoch 2 au format CSV à télécharger.

Lors de l'envoi par e-mail, l'hôpital ou la clinique (ou le prestataire tiers de son choix) envoie un e-mail avec un texte d'accompagnement à l'adresse e-mail de la patiente ou du patient. Le texte d'accompagnement (voir 3.5.2) contient un lien d'accès individuel issu de la liste d'URL.

L'envoi doit être effectué via un système automatisé qui permet

- l'attribution automatique des liens URL
- et l'envoi automatique des e-mails.

- ➔ Remarque importante : chaque lien est unique et ne peut être attribué et envoyé qu'à une seule personne.

4.3 ENVOI DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE (VARIANTE 3)

L'hôpital/la clinique fournit les adresses e-mail des patient-e-s au format CSV dans les délais impartis via un lien de téléversement dans le tableau de bord Admin à megazord.studio GmbH. L'e-mail d'accompagnement est inséré dans l'e-mail envoyé aux patient-e-s conformément au modèle de texte de l'ANQ.

Structure du fichier CSV téléversé :

- Adresse e-mail de la patient-e
- Langue du questionnaire/de l'e-mail d'accompagnement (allemand, français, italien ou anglais)
- Unité d'évaluation (facultatif)

- Lors de la mise en relation des résultats PREMS au niveau du cas, la variable d'attribution est également nécessaire à des fins d'identification (voir 4.5)

4.4 DECLARATION

Après la fin de l'enquête, le nombre de questionnaires envoyés et celui de sorties de la clinique devront être signalés au CLM par le biais du tableau de bord Admin entre le 23.07.2026 et le 10.08.2026.

Lors de l'envoi des questionnaires papier, w hoch 2 met à la disposition des hôpitaux et des cliniques un formulaire permettant de compter les questionnaires envoyés. Chaque paquet ou liasse de questionnaires est accompagné d'un formulaire sur lequel chaque questionnaire retiré peut être coché (liste à cocher). L'utilisation de la liste à cocher est facultative et ne remplace pas la déclaration obligatoire qui doit être effectuée via le tableau de bord Admin.

4.5 TELEVERSEMENT DES DONNEES : MISE EN RELATION FACULTATIVE DES RESULTATS PREMS AU NIVEAU DES CAS

À la fin de la mesure, les hôpitaux et les cliniques qui ont sondés leurs patient-e-s avec la variante 2 peuvent téléverser un fichier CSV supplémentaire via le tableau de bord Admin. Celui-ci complète le lien unique vers le questionnaire par une variable interne librement choisie (par exemple, le numéro FID de la patiente/du patient) afin de permettre une mise en relation avec les réponses. Celles-ci figurent dans le tableau de bord des résultats VIZER.

Structure du fichier CSV : URL unique du questionnaire, variable d'attribution interne

- ➔ Remarque importante variante 3 : la variable d'attribution est ici déjà jointe aux données des patient-e-s à téléverser lors du téléversement via megazord.studio par les hôpitaux et les cliniques. La structure du fichier CSV transmis à megazord.studio est ainsi complétée par une quatrième colonne supplémentaire (voir 4.3).

5 COLLECTIF DE PATIENTES ET DE PATIENTS

En principe, tou-te-s les patient-e-s adultes hospitalisé-e-s dont la sortie a eu lieu entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2026 sont interrogé-e-s. En outre, les critères d'inclusion et d'exclusion suivants s'appliquent à la mesure de l'expérience des patient-e-s en psychiatrie pour adultes :

Critères d'inclusion :

- Sortie entre le 01.04.2026 et le 30.06.2026
- Hospitalisation (d'au moins 24 heures dans un hôpital/une clinique)

- Âge $\geq$ 16 ans au moment de la sortie (des jeunes âgés de 16 à 18 ans hospitalisés dans un service pour adultes sont également inclus)

Critères d'exclusion :

- Les patients et patientes décédé-e-s (à l'hôpital/la clinique et après l'hospitalisation, si l'hôpital/la clinique en est informé)
- Les personnes hospitalisées plusieurs fois ne sont interrogées qu'une fois
- Patientes et patients non domiciliés en Suisse ; exception : principauté du Liechtenstein
- Les patients traités dans un service/unité spécialisé(e) ou une clinique de psychiatrie forensique (type de clinique IV)

Remarque importante:

Les groupes de patients suivants ne sont pas exclus :

- les patient-e-s atteint-e-s de démence
- les patient-e-s de langue étrangère

Concernant les institutions avec plusieurs sites, il faut également savoir que :

- chacun des sites concernés par l'enquête fait l'objet d'une consultation et d'un enregistrement distincts ;
- l'ensemble des institutions ou des sites qui offrent des prestations psychiatriques pour adultes sont inclus.

6 PRESENTATION DES RESULTATS

6.1 RESULTATS DANS LE TABLEAU DE BORD VIZER

Le passage de l'ancien tableau de bord des résultats au nouveau tableau de bord VIZER apporte de nombreux avantages aux hôpitaux et aux cliniques. Outre l'évaluation de base fournie par w hoch 2, les utilisatrices/utilisateurs peuvent effectuer elles/eux-mêmes d'autres évaluations et les partager de manière sélective avec leurs collaboratrices/collaborateurs internes. Il est par exemple possible de réaliser des analyses détaillées sur des thèmes ou des services/unités de soins spécifiques et de les partager avec un groupe de personnes désigné à cet effet, sans que tous les résultats soient accessibles. Il est possible de créer de nouveaux graphiques de manière autonome, dans lesquels les données peuvent être réparties ou regroupées en fonction de toutes les variables disponibles. Il est également possible de

regrouper les éléments selon différentes dimensions. Ainsi, plusieurs questions individuelles peuvent être regroupées sous une dimension « Communication » et comparées à d'autres dimensions de qualité, ou sur plusieurs années de mesure.

Le tableau de bord peut être utilisé sur ordinateur et tablette. Chaque site dispose de son propre tableau de bord, qui fonctionne sur un serveur du CLM. Protégé par des identifiants personnels, il offre une protection suffisante contre tout accès non autorisé. Les identifiants sont créés via le tableau de bord Admin et gérés par l'administrateur.

6.2 ANALYSE NATIONALE

L'ANQ a mandaté l'Institut d'analyse national (Unisanté, Lausanne) pour l'évaluation comparative nationale et l'établissement d'un rapport connexe à l'échelle nationale.

Vous trouverez des informations complémentaires sur l'enquête de satisfaction des patient-es en cliquant sur le [lien](#).